



Rubrique: Faillites

Sous-rubrique: Etat de collocation et inventaire

Date de publication: SHAB, KABVS - 20.12.2019

Numéro de publication: KK04-000009424

Canton: VS

Entité de publication:

Offices des poursuites et faillites du district de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion

Etat de collocation et inventaire Swiss Hotels Group (SHG) SA en liquidation

Débiteurs:

Swiss Hotels Group (SHG) SA en liquidation

CHE-175.902.602

c/o: Chalet Royal

Route de la Télécabine

1993 Veysonnaz

Remarques juridiques:

Le créancier qui conteste l'état de collocation parce que sa production a été écartée en tout ou en partie ou parce qu'elle n'a pas été colloquée au rang qu'il revendique intente action contre la masse auprès du point de contact indiqué, dans les 20 jours qui suivent la publication du dépôt de l'état de collocation. S'il conteste une créance ou le rang auquel elle a été colloquée, il dirige l'action contre le créancier concerné.

Publication selon les art. 221, 249 et 250 LP.

Suite à l'admission d'une production tardive en 3ème classe, un état de collocation rectifié est à nouveau déposé (art. 251 al. 4 LP et 69 OAOF). Un délai de 20 jours, dès la date du dépôt, est imparti aux créanciers pour intenter une action en contestation uniquement contre la nouvelle collocation. A défaut, elle sera définitivement acceptée (art. 250 LP).

Délai de dépôt de l'état de collocation: 20 jours

Fin du délai: 09.01.2020

Remarques:

Office des poursuites et faillites de Sion, Rue des Vergers 1, 1950 Sion. Le Préposé: Y. Biselx.